

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2017-2021

Politique
gouvernementale
de prévention
en santé

POUR MIEUX PRÉVENIR, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC MISE SUR...

ORIENTATION 1 : LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNES DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE

Exemples :

- De nouveaux services éducatifs pour les enfants de milieux défavorisés qui ne fréquentent pas les services de garde, 5 M\$ (MFA)
- Aménagement de lieux de repas agréables et adéquats dans les écoles qui en ont besoin, 750 000 \$ (MEES)
- Promotion de la consommation d'eau non embouteillée dans les écoles (VisezEau), 1,5 M\$ (MSSS)
- Activités pour aider les jeunes en milieu scolaire à développer leurs compétences et à mieux s'alimenter (ex. : ateliers de cuisine, activités de découverte des aliments et des saveurs, etc.), 3,5 M\$ (MSSS)
- Nouveau guide *Mieux vivre avec notre enfant* qui couvre la période de 2 à 5 ans, 1,6 M\$ (MSSS)

Un bon départ pour les enfants

ORIENTATION 2 : L'AMÉNAGEMENT DE COMMUNAUTÉS ET DE TERRITOIRES SAINS ET SÉCURITAIRES

Exemples :

- Financement de projets qui favorisent un mode de vie physiquement actif chez les personnes handicapées, les personnes âgées ou les personnes vivant dans des milieux où l'offre d'activités est insuffisante, 6,7 M\$ (MEES)
- Réalisation d'initiatives favorisant la santé des personnes âgées dans le cadre des démarches *Municipalité amie des aînés* (MADA), 1,5 M\$ (MFA)
- Soutien aux municipalités qui désirent considérer les impacts de leurs projets en aménagement du territoire sur la santé de la population, 2,3 M\$ (MSSS)

On agit dans les milieux

ORIENTATION 3 : L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE QUI FAVORISENT LA SANTÉ

Exemples :

- Financement de projets proposés par les communautés locales pour un meilleur accès économique et géographique aux aliments sains, 2,4 M\$ (MSSS)
- Soutien financier aux entreprises de transformation alimentaire pour encourager l'offre d'aliments nutritifs contenant moins de gras saturé, de sel et de sucre, 4,4 M\$ (MAPAQ)
- Soutien aux PME pour l'instauration de programmes santé et mieux-être pour leurs employés, 1,7 M\$ (MSSS)
- Soutien financier aux entreprises qui désirent instaurer une politique de conciliation famille-travail, 1,6 M\$ (MFA)

Bien se nourrir, être actif,
se réaliser au travail et dans la vie

ORIENTATION 4 : LE RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Exemples :

- Meilleure détection précoce dans le réseau de la santé et des services sociaux des retards de développement chez les enfants âgés entre 18 mois et 5 ans, 400 000 \$ (MSSS)
- Meilleur repérage et suivi des personnes âgées en perte d'autonomie ou à risque de le devenir dans le réseau de la santé et des services sociaux (pour prendre en charge les personnes vulnérables avant que leur condition se détériore), 1,9 M\$ (MSSS)

Mieux vaut prévenir que guérir

Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023
(MTESS) (2017)

Faire plus, faire mieux – Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022
(MCE-SAA) (2017)

Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022
(MAMOT) (2017)

Plan d'action interministériel en dépendance
(MSSS) (à venir)

Politique bioalimentaire
(MAPAQ) (à venir)

Politique de mobilité durable
(MTMDET) (à venir)

Mesures concertées de conciliation famille-travail-études
(MFA)

Augmenter de 18 % le nombre d'aînés recevant des services de soutien à domicile.

Augmenter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.

Réduire de 10 % l'écart de mortalité prématurée entre les personnes les plus défavorisées et les plus favorisées sur le plan socioéconomique. (La mortalité prématurée fait référence aux décès qui surviennent à un âge relativement jeune.)

Atteindre une consommation minimale de cinq fruits et légumes chaque jour, chez plus de la moitié de la population.



Faire passer à 10 % la proportion de fumeurs quotidiens et occasionnels.



Accroître l'offre de logements abordables, sociaux et communautaires de 49 %.



Faire en sorte que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.



Atteindre un niveau élevé de bien-être émotionnel et psychosocial chez au moins 80 % de la population.



Faire bondir de 20 % la proportion de jeunes âgés de 12 à 17 ans actifs durant leurs loisirs et déplacements.



Stratégie Tout pour nos enfants – Stratégie 0-8 ans
(MFA-MEES)

Programme national de santé publique 2015-2025 (MSSS) (2015)

Stratégie d'action jeunesse 2016-2021, des projets pour la jeunesse
(MCE-SJ) (2016)

Politique sur la réussite éducative – Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir
(MEES) (2017)

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir – Au Québec on bouge!
(MELS) (2017)

Plan d'action de la politique Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté
(MFA-SA) (à venir)

LA PGPS ET SON PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL PERMETTENT D'ALLER PLUS LOIN POUR AMÉLIORER LA SANTÉ ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ, EN COMPLÉMENT D'UN ENSEMBLE DE POLITIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ EN COURS ET À VENIR.